

LISTE D'UNION PROPOSÉE PAR CFDT - SNJ - CGC



© RAOUL ADVOCAT

Élection des représentants des salariés au conseil d'administration de France télévisions le 25 janvier 2016.

LES CANDIDATS : SOPHIE BAIMIER, DIDIER GIVODAN, WONNE ROEHRIG.

POUVOIR

LE **C.A.**, À QUOI ÇA SERT ?

Le conseil d'administration est la seule instance dans laquelle des élus des salariés siègent aux côtés de représentants de l'Etat actionnaire, de parlementaires et de personnalités désignées par le CSA. Toutes les grandes orientations pour France télévisions et ses filiales doivent être approuvées par le CA pour entrer en vigueur.

EXEMPLARITÉ

Nos administrateurs veilleront à ce que l'entreprise rompe avec des pratiques indignes du service public. Management brutal, harcèlement, discrimination, conflits d'intérêts, externalisation forcenée, recours abusif à la précarité, multiplication des procédures judiciaires seront dénoncés autant que nécessaire devant les autres administrateurs.

PRODUIRE MAISON

La fabrication en interne des magazines d'information et des documentaires de France télévisions doit être un objectif à court terme de l'entreprise. Si l'apport ponctuel de reportages extérieurs peut enrichir un magazine d'information, le recours systématique au privé devient une marque de défiance envers les rédactions et les équipes techniques du groupe. Nos administrateurs rappelleront que France télévisions n'a pas pour vocation d'être seulement un diffuseur.

TROIS QUESTIONS À RONY GADET...



Administrateur élu de 2011 à 2016.

Le conseil d'administration a-t-il le pouvoir de peser sur la marche de l'entreprise ?

Dans l'absolu, oui, puisque c'est l'instance de gouvernance. La réalité est tout autre ! Les administrateurs nommés par l'Etat laissent au pdg et à ses directeurs la responsabilité de la stratégie, tout en émettant des recommandations, notamment en matière de maîtrise des emplois, de masse salariale et de dépenses de fonctionnement.

Qu'apporte la présence de salariés élus au conseil, au côté des parlementaires et représentants de l'Etat ?

Les administrateurs salariés jouent le rôle de vigies. Ils portent le vote et le point de vue des salariés au conseil. Leur atout est de connaître l'entreprise de l'intérieur et donc de pouvoir faire émerger des questions et des débats qui ne seraient pas abordés sans eux.

La parole des salariés est-elle prise en compte par les autres administrateurs ?

Elle est surtout prise en compte quand elle n'est pas en désaccord avec les choix de la direction ! Pourtant, c'est tout de même l'occasion pour les représentants des salariés de pointer des dysfonctionnements, ou un malaise social s'il y a lieu, au sein de l'entreprise.

FINANCEMENT

La contribution à l'audiovisuel public adossée à la taxe d'habitation est la seule ressource garantie de France télévisions. Nos administrateurs défendront le principe de l'élargissement de cette collecte aux nouveaux outils

qui permettent aujourd'hui de recevoir et de consulter les productions de France télévisions afin d'assurer la pérennité de ce financement dans un contexte de réduction du nombre de récepteurs de télévisions.

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Nos administrateurs exigeront une révision des décrets Tasca afin d'équilibrer nos relations avec les producteurs dits « indépendants ». France télévisions doit obtenir des droits sur ses productions à la hauteur de ses financements. Nos administrateurs soutiendront une politique d'optimisation des moyens de production interne du groupe. A coûts comparables la priorité doit être donnée aux outils de production interne.

PRIORITÉ AU TERRAIN

Nos administrateurs proposeront une réflexion sur l'assouplissement des organigrammes. Il faut inverser la tendance à la croissance sans fin des emplois de contrôle et de coordination afin de réorienter les moyens humains vers les emplois de production. Reporters, techniciens et personnels administratifs doivent pouvoir reprendre la main sur leur travail, ne pas être confinés dans des rôles d'exécutants. Assumer la responsabilité de son travail aide à lui trouver un sens.

RELATIONS SOCIALES

La régulation sociale est le principal échec de l'entreprise unique. Le dogmatisme de la direction à l'encontre du paritarisme a tari le dialogue social en matière de recrutement, de mobilité, de progression salariale et de gestion des carrières. À contre-courant de la politique nationale qui incite au

développement des accords majoritaires, FTV s'est enfermée dans l'opacité. L'affaire du fichage clandestin des salariés illustre ces dérives. Nos administrateurs soutiendront la nécessité d'une relance du dialogue social par la renégociation du chapitre « régulation sociale » de l'accord collectif.

LES CANDIDATS



SOPHIE BAVIER

Responsable support de l'immobilier et des moyens généraux au Siège.

A occupé depuis 1991 différents postes à la direction informatique puis à la direction financière de France 2 ainsi qu'à la holding avant de rejoindre les affaires immobilières et les moyens généraux. Expérience antérieure de conseil auprès de grands groupes publics et privés. A exercé le mandat de secrétaire du CE de France 2.



DIDIER GIVODAN

Journaliste, 53 ans.

A couvert pendant 27 ans l'actualité de l'Afrique et du Monde Arabe pour l'AITV, l'agence d'images de RFO. Grand Reporteur puis Chef de service jusqu'à la fermeture de cette rédaction dans le cadre du PDV en décembre 2014. Exerce un mandat de délégué syndical central pour le SNJ de France télévisions depuis 2009 après avoir été DSC à RFO pendant 11 ans.



PHOTOS CANDIDATS © RAOUL ADVOCAT

YVONNE ROEHRIG

Journaliste, 48 ans

Journaliste bilingue puis journaliste spécialisée et grand reporter à France 3 Alsace depuis 1992, après une expérience à Radio France. Formée à l'IEP et au CUEJ de Strasbourg, puis à l'INSA de Strasbourg pour un « mastère en gestion de l'environnement et développement durable ». Représentante du personnel depuis plus de 20 ans (divers mandats CE, DP et CHS CT, et DS CFTD).

QUAND VOTER ?

VOTE DIRECT

LUNDI 25 JANVIER
2016 DANS CHAQUE
ÉTABLISSEMENT.

PAR CORRESPONDANCE

DÈS RÉCEPTION
À DOMICILE
DU MATÉRIEL DE VOTE.

FRANCE 3 : VALORISER
LA CHAÎNE
DES TERRITOIRES

France 3 doit être une chaîne nationale généraliste de plein exercice qui valorise son réseau régional et renforce son antenne nationale. Nos administrateurs proposeront de :

- Poursuivre la décentralisation avec une chaîne appuyée sur ses territoires ;

- Assurer plus d'autonomie éditoriale aux 24 antennes régionales de France 3 ;
- Garantir la continuité des éditions d'information 365 jours par an ;
- Oser en prime time les territoires et la proximité qui constituent l'identité de France 3.

PROJET

CHAÎNE D'INFORMATION CONTINUE

Il ne s'agit pas de déshabiller Pierre pour habiller Paul ! Ce projet de chaîne d'information continue ne doit pas se réaliser en puisant dans les ressources des rédactions existantes. Les administrateurs veilleront à ce que cette antenne se distingue des chaînes d'information privées au plan éditorial, en ne sacrifiant pas tout à l'urgence et en se donnant le temps de l'analyse et de la vérification.

NOUVELLE CALÉDONIE

QUEL STATUT POUR L'AVENIR ?

L'accord de Nouméa prévoit d'ici 2018 le transfert de la compétence de l'audiovisuel public, de l'Etat vers le gouvernement local. Différentes hypothèses sont envisagées.

Quelle qu'en soit l'issue, nos administrateurs travailleront à garantir l'appartenance des salariés de NC1ère au groupe France télévisions, à maintenir leur statut collectif, à préserver les missions et les valeurs du service public de l'établissement et à garantir l'indépendance éditoriale des rédactions.



DES MOYENS POUR LES 1^{ères}

Confrontées à la double concurrence de la TNT et du secteur privé, les chaînes 1^{ères} doivent bénéficier d'un accroissement de leurs moyens afin d'être en capacité de remplir leur mission de chaînes de plein exercice. Nos administrateurs rappelleront aux représentants de l'Etat que les publics ultramarins sont composés de citoyens à part entière en droit de bénéficier de programmes de qualité en radio comme en télévision.

DÉFENSE DU PLURALISME

Les rédactions des 1^{ères}, de France 2, France 3 et France Ô ont chacune un rôle particulier à jouer dans l'offre de Service public de France télévisions. Ces organisations doivent être autonomes, souples et adaptées au projet éditorial de chaque chaîne. Nos administrateurs s'opposeront aux fusions et au concept de rédaction unique, symbole d'un appauvrissement de notre offre d'information

JOURNALISTE ARTISAN CONTRE NEWS FACTORY

Nos administrateurs soutiendront les journalistes de France télévisions qui revendiquent le droit de réaliser des sujets de bout en bout, d'apporter une idée en conférence de rédaction, de mener une réflexion, de la transformer en reportage, d'assumer la responsabilité finale du récit. Ils refusent le concept de sujets en kit dans lesquels les uns fournissent des éléments que d'autres assemblent en subissant trop souvent les a priori d'un encadrement hors sol.

L'INFORMATION SUR LE WEB

Nos administrateurs défendront l'idée que l'information sur le net doit être complémentaire des éditions télé ou radio, aucun support n'étant l'auxiliaire de l'autre. Si les rédactions du web sont des équipes dédiées, elles ne sont pas isolées et les passerelles entre les différentes équipes doivent être faciles d'accès. Les équipes radio et télé travaillent aux côtés des journalistes du web, mais sans se substituer à leurs consoeurs ou confrères. Les priorités des journalistes de France télévisions restent la recherche et la vérification de l'information. L'empilement des tâches techniques et le travail simultané multi-supports sont des dangers pour la qualité de notre mission.